Garantie limitée Phillips & Temro

Couverture de la garantie

Cette garantie est expressément limitée aux produits de Phillips & Temro achetés par le consommateur d'origine pour un usage personnel, familial ou domestique.

À l'exception de la benne basculante Vibra™, Phillips & Temro garantit chaque produit contre les défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service pour une période d'un (1) an, à compter de la date d'achat.

Phillips & Temro garantit le Vibra™ contre les défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'achat.

La seule obligation de Phillips et de Temro en vertu de cette garantie limitée sera, à leur seule discrétion, de réparer ou de remplacer leur produit.

La réparation ou le remplacement en vertu des conditions de cette garantie limitée ne prolonge ni ne renouvelle la période de couverture de la garantie limitée.

Cette garantie limitée ne s'étend qu'à l'acheteur d'origine.

Exclusions de garantie

Cette garantie limitée ne couvre pas l'entretien de routine et ne couvre pas non plus les problèmes de performance :

a) causée par l'usure normale;

b) causé par une mauvaise installation ou une utilisation déraisonnable ou non intentionnelle du produit;

c) qui surviennent après l'expiration de la période de couverture de la garantie limitée définie ci-dessus;

d) causé par le fait que le produit a été altéré, modifié, ouvert ou réparé, autrement que par le revendeur ou le technicien de service autorisé de Phillips & Temro;

e) causés par une mauvaise utilisation, un abus, des accidents, de la négligence, l'absence d'entretien prévu, des catastrophes naturelles, du vandalisme, une inondation, un incendie ou tout autre événement indépendant de la volonté de Phillips & Temro; ou

f) liés à toute composante ou pièce non fournie par Phillips & Temro.

Comment obtenir un service de garantie

Pour obtenir un service de garantie, le consommateur original doit retourner le produit avec une preuve d'achat au détaillant autorisé Phillips & Temro où il a acheté le produit.

Améliorations du produit

Phillips & Temro se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception, des ajouts ou des améliorations à l'un de ses produits à tout moment sans encourir l'obligation d'installer ou de remplacer les produits existants ou d'améliorer les produits vendus précédemment.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

CETTE GARANTIE LIMITÉE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES, ET PHILLIPS & TEMRO DÉCLINE ET EXCLUT, TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES.

PHILLIPS & TEMRO N'EST LIÉ PAR AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE, ÉCRITE OU ORALE, DONNÉE PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ, Y COMPRIS UN DÉTAILLANT, UN GROSSISTE OU UN DISTRIBUTEUR, À L'ÉGARD D'UN PRODUIT.

PHILLIPS & TEMRO DÉCLINE TOUTE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT DE L'APPLICATION DE LA LOI, OU DÉCOULANT DE L'USAGE COMMERCIAL OU DU COURS DES AFFAIRES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

LES DISPOSITIONS ÉNONCÉES DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS DÉCOULANT DE LA VENTE.

PHILLIPS & TEMRO NE SERA PAS RESPONSABLE DES PERTES OU DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DES HONORAIRES D'AVOCAT OU D'AUTRES COÛTS, ET EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE PHILLIPS & TEMRO NE DÉPASSERA LE PRIX D'ACHAT INITIAL DU PRODUIT.

CETTE GARANTIE DONNE À L'ACHETEUR DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES. L'ACHETEUR PEUT ÉGALEMENT AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UNE JURIDICTION À L'AUTRE.